

- En 2008, le journal l'Express a organisé un concours du département « où il fait bon vivre ». Le classement final donne la Haute-Garonne à la première place... Jusque-là rien d'anormal ! C'est même plutôt logique ! En revanche, les départements limitrophes ne comptent pas en rester là... et souhaitent contre-attaquer...
- Vous le savez, les territoires, notamment ruraux, sont aujourd'hui en concurrence et doivent se rendre attractifs et accroître leur compétitivité... Par contre, les collectivités territoriales n'ont pas de notions de géographie sur les problématiques des espaces ruraux. Le conseil départemental vous demande donc de réaliser une affiche de marketing territorial !
- Votre affiche devra mettre en avant les points forts des territoires ruraux du département et respecter le cahier des charges suivant :
  - Comporter un titre accrocheur
  - S'appuyer sur une/des idée(s) forte(s) associée(s) à un/des exemple(s) précis
  - Disposer de données chiffrées
  - Inclure une/des icône(s) et/ou figuré(s) représentatif(s)

Pour le reste (fond, images...) vous avez carte blanche !

Pour vous aider, une équipe de la collectivité territoriale vous a mis à disposition des ressources disponibles sur le Padlet :

<https://padlet.com/vincentortiz/marketingterritorial>

- En 2008, le journal l'Express a organisé un concours du département « où il fait bon vivre ». Le classement final donne la Haute-Garonne à la première place... Jusque-là rien d'anormal ! C'est même plutôt logique ! En revanche, les départements limitrophes ne comptent pas en rester là... et souhaitent contre-attaquer...
- Vous le savez, les territoires, notamment ruraux, sont aujourd'hui en concurrence et doivent se rendre attractifs et accroître leur compétitivité... Par contre, les collectivités territoriales n'ont pas de notions de géographie sur les problématiques des espaces ruraux. Le conseil départemental vous demande donc de réaliser une affiche de marketing territorial !
- Votre affiche devra mettre en avant les points forts des territoires ruraux du département et respecter le cahier des charges suivant :
  - Comporter un titre accrocheur
  - S'appuyer sur une/des idée(s) forte(s) associée(s) à un/des exemple(s) précis
  - Disposer de données chiffrées
  - Inclure une/des icône(s) et/ou figuré(s) représentatif(s)

Pour le reste (fond, images...) vous avez carte blanche !

Pour vous aider, une équipe de la collectivité territoriale vous a mis à disposition des ressources disponibles sur le Padlet :

<https://padlet.com/vincentortiz/marketingterritorial>